

cher ses disciples d'être emportés au souffle des doctrines humaines, il a confié à un corps enseignant le dépôt de la foi, avec la charge d'éclairer les fidèles et de communiquer à tous les grâces du salut, 11-16. Quand une vérité est contredite, altérée, amoindrie, n'est-ce pas pour l'Apôtre le moment de la proclamer, de la défendre, d'en faire sentir l'importance, l'excellence, la certitude ?

2° Ce n'est pas dans la partie morale, c'est dans la partie dogmatique seulement qu'on peut trouver le langage de l'Apôtre moins net et moins précis que dans l'Épître aux Corinthiens. Mais est-il étonnant qu'en matière de dogme, sur les questions si élevées et si neuves que soulevaient les Gnostiques, S. Paul ait eu moins de facilité à rendre ses idées, qu'il n'ait pas échappé tout à fait à l'embarras des auteurs mystiques, qu'il ait senti, comme tant de Saints, la difficulté d'exprimer dans le langage des hommes les lumières dont l'Esprit de Dieu éclairait son âme ? A la sublimité et à la nouveauté des idées, joignez la rapidité de la composition. L'Apôtre n'avait pas pour écrire ses Lettres le loisir qu'ont les académiciens pour composer leurs livres¹. En bien des cas, il était forcé de s'en tenir au premier jet, et de songer moins au mérite de sa composition qu'aux besoins de ceux qu'il voulait instruire. D'ailleurs, dans ces passages mêmes que les littérateurs ordinaires jugent obscurs et vagues, les hommes habitués à méditer l'Écriture, et qui participent aux grâces comme aux vertus de l'Apôtre, ne trouvent-ils pas souvent des lumières aussi abondantes que sublimes ? Et si négligé qu'on le trouve, qui oserait dire que l'auteur sacré n'est pas incomparablement plus net, plus précis, que les rêveurs gnostiques qu'il réfute ?

Concluons que l'Épître aux Ephésiens n'a rien qui ne soit digne de S. Paul et qu'on ne voit pas de raison pour récuser le témoignage que l'Église rend de son origine apostolique.

¹ I Cor., II, 4; II Cor., XI, 6.

ÉPITRE AUX PHILIPPIENS.

(De Rome, an 62.)

Notions préliminaires. — Evêques de Philippiques. — Part de la grâce en nos œuvres. — Epaphrodite, Clément, maison de César; *Concisio*. — *Germane compar.* — Instructions à tirer de l'Épître.

762. — Qu'est-ce qui a donné lieu à saint Paul d'écrire cette Épître ?

Philippes est la première ville d'Europe où S. Paul ait prêché la foi¹. C'était une cité considérable de Macédoine, élevée par Auguste au rang de colonie romaine². L'Apôtre s'y rendit en venant de Troade, au début de sa seconde mission, l'an 57. Il s'y arrêta pour célébrer la Pâque, dans son dernier voyage à Jérusalem, en 58³. A l'exemple de Lydie, qui se montra si généreux à son égard dès le moment de sa conversion⁴, les fidèles de cette Église lui témoignèrent leur reconnaissance en lui envoyant des secours, d'abord à Thessalonique⁵ et à Corinthe⁶, puis à Rome, dans sa première captivité. C'est de cette dernière ville, et par l'intermédiaire d'Epaphrodite⁷, leur évêque, qui lui avait apporté leur offre, que S. Paul leur adresse cette Lettre⁸.

On n'y trouve ni exposition doctrinale proprement dite, ni discussion polémique, ni enchaînement d'idées bien marquées. C'est une simple effusion de cœur, une communication spontanée et toute paternelle, pleine de détails intimes, I, 21-26; II, 17; III, 4-14; IV, 12, 13, d'encouragements I, 6; II, 23; IV, 7, 19, de bons conseils, II, 3, 4, 14; III, 2, 17-19, d'exhortations, I, 27; II, 15, 16; III, 13-16, 20, 21; IV, 1, 4-9, et d'actions de grâces, I, 3-7; IV, 14-19. En la lisant, on sent

¹ Act., XVI, 12. *Supra*, n. 536. — ² Act., XVI, 12, 19, 21, 22, 35, 36, 38, 39. *Supra*, n. 336. — ³ Act., XVI, 15, 40. — ⁴ Act., XX, 3-6. — ⁵ Phil., IV, 15, 16. — ⁶ II Cor., XI, 8, 9. — ⁷ Nom qui n'était pas rare alors. Cf. Tacit., A., XV, 55; Joseph., *Vita*, 76. — ⁸ Eph., I, 13; II, 25; IV, 18, 22.

quelle est la tendresse de S. Paul pour ses enfants en Jésus-Christ, et combien leur foi, leurs vertus, leurs progrès dans la sainteté lui sont chers. Quand il parle de leur affection pour lui, son âme déborde de consolation et de tendresse, I, 7, 8; II, etc. Il espère recouvrer bientôt sa liberté, II, 24; mais en attendant, il n'a pas lieu de se plaindre de son état; Dieu fait servir au progrès de l'Évangile sa captivité même, I, 12, 14. L'Apôtre ne néglige pas de profiter de cette occasion pour affirmer ses disciples dans la foi en Notre-Seigneur, II, 6-11, et les animer à la ferveur, I, 6, 27-30; II, 1-16; III, 1, 17; IV, 1, 3, 22; et l'on peut remarquer que ses exhortations ne sont mêlées d'aucun reproche. L'Église de Philippiques est sa joie et sa couronne, IV, 1. Il ne paraît pas que la zizanie s'y mêlât au bon grain. L'Épître a bien quelques mots à l'adresse des judaisants, I, 14-17; III, 23, mais rien ne prouve leur présence à Philippiques. Aussi voyons-nous dans les Actes que les Juifs y étaient peu nombreux. Ils n'y avaient pas même de synagogues, Act., XVI, 13, et l'Évangile ne dut pas faire beaucoup de conquêtes dans leurs rangs.

On n'a jamais contesté l'authenticité de cette Epître. Elle est nommée dans le Canon de Muratori et citée par les Pères les plus anciens, S. Irénée¹, Clément d'Alexandrie², etc. S. Polycarpe en fait une mention expresse dans sa Lettre à l'Église de Philippiques³. Elle offre au lecteur moins de difficultés que de sujets d'édification. On la divise en deux sections.

SECTION I.

Félicitations et actions de grâces, I, 1-30.

763. — Qu'y a-t-il de plus remarquable dans cette première partie?

On peut remarquer dans cette première partie : — 1° Les titres d'évêques et de diacres, sous lesquels l'Apôtre comprend tout le clergé de Philippiques, I, 1. Il y a lieu de croire

¹ S. Irén., *Adv. Hæres.*, IV, XVIII, 4; V, XIII, 3, etc. — ² Clem. Alex., *Pedag.*, I. — ³ *Ad Philipp.*, III, XI.

qu'il étend le nom d'évêque à de simples prêtres, d'autant plus qu'Epaphrodite, qui avait le soin de cette Église, selon toute apparence, se trouvait alors à ses côtés, II, 25; IV, 18¹. — 2° La part de la divine grâce dans toutes nos bonnes œuvres, et le besoin que nous en avons pour persévérer : *Qui capit, perficiet*, I, 16. S. Paul confirme plus loin cette vérité, en disant que Dieu *opère en nous le vouloir et le faire*, II, 13; ce que S. Bernard commente ainsi : *Deus tria hæc, cogitare, velle, et perficere operatur in nobis : primum sine nobis, secundum nobiscum², tertium per nos faciens³*. — 3° L'avantage qu'on peut toujours tirer des inimitiés et des traverses auxquelles on est en butte, 12-18⁴. — 4° Combien est édifiant le langage d'un vrai ministre de Dieu et comment un prêtre zélé prend occasion de tout pour porter les âmes à la perfection et à la ferveur, 19-21.

SECTION II.

Avis et exhortations, II-IV.

764. — Quel exemple d'humilité saint Paul propose-t-il aux Philippiens et que devons conclure de ses paroles?

I. L'Apôtre propose aux Philippiens l'exemple du Fils de Dieu, qui a daigné se faire homme pour se mettre au service de son Père, et s'immoler à sa gloire, II, 5-8. En effet, l'Homme-Dieu, le Verbe fait chair est l'humilité même, l'humilité suprême, l'humilité en personne. Son incarnation est le type le plus parfait de l'abaissement volontaire, comme sa Passion et sa croix sont le dernier terme de l'abnégation et du sacrifice.

II. Dans cette leçon d'humilité, tous les Pères ont vu un des témoignages les plus frappants rendus à la divinité du

¹ *Supra*, n. 762. — ² *Ut velimus, suum esse voluit et nostrum, suum vocando, nostrum sequendo*. S. Aug., *Quest. ad Simpl.*, I, 10. — ³ S. Bern., *De grat. et lib. arb.*, XIV, 46. *Sicut aer præsentem lumine non factus est lucidus, sed fit, sic homo Deo sibi præsentem illuminatur, absente autem continuo tenebratur*. S. Aug., *de Gen. ad litt.*, VIII, 26. — ⁴ *In omni prætorio*. Le prétoire de Rome était la caserne de la garde impériale. Cf. Act., XXVIII, 16. Bossuet, *Médit.*, II^e partie, 17^e jour.

Sauveur. En effet : — 1° Il est clair que, d'après l'Apôtre, Jésus-Christ s'est abaissé infiniment, qu'il s'est anéanti, pour ainsi dire, *εαυτον εκενωσεν*, en se revêtant de notre nature : *Semetipsum exinanivit, formam servi accipiens et habitu inventus ut homo*, II, 7¹. Quoiqu'il pût sans injustice se mettre en égalité avec Dieu, il n'a pas dédaigné de se faire homme. Ces mots supposent sa préexistence, son éternité, son infinité. — 2° Comme l'expression *forma servi* désigne la nature humaine, considérée dans son infériorité et sa petitesse, comme ces mots, *formam servi accipiens*, représentent le Sauveur revêtu de notre nature, et véritablement homme, de même ces paroles, *cum in forma Dei esset*, nous montrent que déjà auparavant il possédait la nature divine, qu'il avait la manière d'être de Dieu, qu'il était égal à son Père, *ισος Θεω*². Le terme *forma servi* convient parfaitement pour exprimer l'humanité du Verbe, parce qu'elle le rendait inférieur à son Père et à lui-même, tout en lui laissant sa supériorité infinie sur le genre humain³; et l'expression *in forma Dei* convient aussi particulièrement pour exprimer la divinité de celui que S. Paul appelle *imago Patris*⁴, *splendor et figura substantiæ ejus*⁵. — *Ως ανθρωπος*, II, 7, répond ici à *ως μονογενος* que nous avons vu en S. Jean, I, 14⁶.

Les théologiens qui ont étudié ce passage au point de vue du dogme font remarquer qu'il suffirait pour réfuter, outre les Ariens, la plupart des hérétiques des premiers temps : les Sabelliens, qui niaient la pluralité des personnes divines ; les Nestoriens, qui voyaient en Notre-Seigneur une personne humaine aussi bien qu'une personne divine ; les Eutychiens qui ne voulaient lui reconnaître qu'une seule nature ; les Docètes qui prétendaient que son corps n'était qu'un fantôme, etc.

Les paroles qui suivent : *Propter quod et Deus exaltavit illum*, II, 9, annoncent la gloire destinée au Fils de Dieu, sur

¹ Cf. Is., XLII, 1; LII, 13; Joan., V, 36; IX, 4. — ² Cf. Joan., V, 18. — ³ Cf. Rom., VIII, 3; Heb., II, 17; IV, 15. — ⁴ Col., I, 15. — ⁵ Heb., I, 3. — ⁶ Cf. *ως ανθρωπος*, Phil., II, 7; *ως μονογενος*, Joan., I, 34; *ως Παυλος πρεσβυτης*, Philem., 9.

la terre comme dans le ciel. Elles ne paraîtront pas moins remarquables que les précédentes, si l'on se reporte au temps de S. Paul, où le nom de Jésus était encore presque partout un scandale et une folie¹.

763. — Qu'est-ce qu'entend saint Paul par ce titre, *vester apostolus*, qu'il donne à Epaphrodite, II, 25, par *canes* et *concisio*, III, 2, par *Clemens*, IV, 3, et *qui sunt de Cæsaris domo*, 22?

1° Le sens du mot *apostolus*, II, 25, semble déterminé par le mot *vester*. Ils signifient, non celui qui vous est venu de la part de Jésus-Christ, mais celui que vous m'avez envoyé². — 2° Le mot *canes* est expliqué par *concisio*, terme général et profane qu'il substitue à l'expression consacrée, *circumcisio*, pour faire entendre que cette pratique n'est plus maintenant qu'une opération toute matérielle³. Les circoncis sont les Juifs ou les Docteurs judaïsants qui le poursuivent de leurs clameurs, préférant à la charité et à la vraie mortification une observance extérieure, un symbole dont ils ont perdu le sens. — 3° Clément, qui a travaillé à Philippes avec S. Paul, est S. Clément de Rome, suivant Origène⁴; et l'Eglise lit ce passage de l'Épître aux Philippiens à l'office de ce saint Pape. Après avoir été le compagnon de S. Paul dans ses prédications, il l'aurait suivi à Rome, où S. Pierre l'aurait fait évêque, suivant Tertullien⁵, et établi son vicaire, selon S. Epiphane⁶. On sait qu'il fut Pape après S. Lin et S. Clet, vers 90. Comme il dit, dans son Épître aux Corinthiens, qu'il est enfant d'Abraham, xxxi, plusieurs en ont conclu qu'il était Hébreu d'origine; mais cette conclusion est hasardée, car les chrétiens se disaient alors, comme les Juifs, enfants des patriarches, de la race d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; et les dispositions qu'il témoigne dans ses écrits lui assignent plutôt une origine romaine⁷. On a cherché à le

¹ Cf. Rom., XIV, 11. — ² Cf. Rom., XVI, 7; II Cor., VIII, 23; Phil., II, 11; Heb., III, 1. — ³ Cf. Gal., V, 12; VI, 15, 17. — ⁴ Orig., *In Joan.*, I, 29. Cf. Euseb., *H. E.*, III, 15; S. Hieron., *de Vir. illust.*, 15. — ⁵ Tert., *de Præsc.*, 32. — ⁶ S. Epiph., *Hæres.*, XXVII, 6. — ⁷ Dans les fragments de la I^{re} Épître de S. Clément, recouverts par Phil. Bryenne, il dit : *nos principes*, en parlant de la famille impériale. *Supra*, n. 662.

rattacher à la famille de Flavius Clément, sans qu'on en ait pourtant de raison sérieuse. — 4° Par les chrétiens de la maison de César : *ex Kaisarhos οικιας* ¹, on doit entendre, ce semble, un certain nombre de convertis attachés au service de l'empereur. S. Paul les signale en particulier, afin d'encourager les Philippiens et de confirmer ce qu'il a dit, que sa captivité, loin d'arrêter le progrès du christianisme, avait contribué à le faire connaître dans les rangs les plus élevés de la société ². L'histoire ne nous a pas transmis les noms de ces généreux chrétiens.

766. — A qui s'adresse cette parole : *Germane compar*, IV, 32 ?

La plupart regardent ce mot, *Germanus*, Γρησιος, comme un nom propre, celui d'un des principaux ministres de l'Eglise de Philippi, peut-être celui du geôlier que l'Apôtre avait baptisé dans la prison ³. Quoiqu'il en soit, le mot Συζυγες, rendu par *compar* dans la Vulgate, ne peut avoir la signification de *conjug*, comme on a prétendu le soutenir. *Nonnulli enim stulte existimarunt comparem esse Pauli conjugem*, dit Théodoret ⁴. Si l'on décompose l'expression latine, les deux parties répondent bien, il est vrai, aux deux parties du mot grec; mais réunies, elles ont un autre sens. *Conjug* signifie *époux*, tandis que Συζυγες signifie *collègue*, compagnon de travail, associé. Il est d'ailleurs au masculin, comme Γρησιος ⁵.

On ne saurait douter que S. Paul n'ait passé toute sa vie dans le célibat. Lui-même dit expressément aux Corinthiens qu'il n'est pas marié ⁶, qu'il n'a auprès de lui aucune personne aux besoins de laquelle il ait à pourvoir ⁷. Or, il avait alors cinquante-six ans, et depuis plus de vingt-deux ans, il était au service du divin Maître. Il pouvait donc dire avec confiance à ceux qu'il exhortait à la virginité : *Volo vos omnes esse sicut meipsum*. Marié ou veuf, il se fût bien gardé de faire ce

¹ Phil., IV, 22. Cf. Euseb., *H. E.*, VIII, 6. — ² Phil., I, 13, 14; S. Chrys., *In hunc loc.* — ³ Act., XVI, 33. — ⁴ Theod., *In hunc loc.* Item S. Chrys. — ⁵ Cf. I Tim., I, 2; Tit., I, 4. — ⁶ I Cor., VII, 7, 8. — ⁷ I Cor., IX, 5, 6.

vœu ¹. D'ailleurs, tout le monde convient, sauf peut-être les ministres protestants que les Apôtres vivaient dans le célibat ou qu'ils avaient quitté leurs femmes pour suivre le Sauveur ² : *Apostoli vel virgines, vel post nuptias continententes* ³.

767. — Que nous apprend cette Epître ?

Elle nous fournit un des témoignages les plus frappants sur la divinité du Sauveur, II, 6-11, et des renseignements précieux sur l'apostolat de S. Paul dans la ville de Rome, I, 12-14; IV, 22. Mais ce qu'elle nous fait le mieux connaître, ce sont les vertus de l'Apôtre, ses dispositions intimes à l'égard de Dieu, à l'égard du prochain et à l'égard de lui-même. On y trouve exprimés de la manière la plus touchante : — 1° Son zèle pour la gloire de Dieu, IV, 20, et pour la propagation de l'Evangile, I, 2, 7, 18; son amour pour Jésus-Christ, I, 21, 23; III, 7-14, 18, 21; les sentiments que lui inspiraient sa grandeur, ses vertus, ses promesses, I, 8; II, 6, 11⁴; l'horreur de l'Apôtre pour le schisme et l'hérésie, III, 2, 3, 15-18. — 2° Sa charité pour ses frères, son désir de voir l'union régner entre les fidèles, I, 9, 27-30; II, 1-11, 15; IV, 2, 3, 7, 8, et toutes les âmes avancer dans la perfection, I, 9-11, 24, 25, 27; III, 7, 8, 12-14, 17-20; sa bienveillance et sa sollicitude pour ses amis et ses coopérateurs, I, 19-30; sa gratitude pour les services dont il était objet, I, 3-11; IV, 10-14. — 3° Ses sentiments par rapport à lui-même, son humilité, I, 16-20; II, 1-12; III, 8-14, sa simplicité, IV, 10-17, la paix de son âme, son abandon à la Providence, l'habitude où il était de tout voir dans la lumière de la foi et par rapport à Notre-Seigneur, I, 18-23; III, 14, etc.

On ne peut appliquer plus justement qu'à l'Epître aux Philippiens et à la seconde à Thimothee, la dernière en date,

¹ *Supra*, n. 689. *Volo vos imitatrices esse tanti Apostoli, qui conjugii vinculum refugit, ut vincens esset Christi. Non potuisset ad tantam apostolatus pervenire gratiam, si fuisset alligatus conjugii contubernio.* S. Amb., *Exh. ad virgin.*, IV, 22. — ² Cf. Matth., XIX, 29. — ³ S. Hier., *Epist.* XLVIII, 21; Clem. Alex., *Strom.* III. — ⁴ Cf. Apoc., V, 12.

l'observation faite par S. Jean Chrysostome que les Epîtres écrites par S. Paul du fond de sa prison ont un caractère de sainteté particulièrement touchant : *Omnes epistolæ Pauli sunt sanctæ : habent tamen amplius quoddam quæ ab eo ex vinculis sunt missæ*¹.

¹ S. Chrys., *In Ep. ad Col.*, Hom. 1, 1.

ÉPITRE AUX COLOSSIENS.

(De Rome, an 62.)

Occasion, objet, but, valeur de cette Epître. — Excellence de l'Homme-Dieu. — Ce qui manque aux souffrances du Sauveur. — Plénitude de la divinité résidant corporellement en Notre-Seigneur. — Philosophie, éléments du monde, traditions. — Cédule funeste. — Vie des chrétiens cachée en Dieu. — Epître à faire venir de Laodicée.

768. — Qu'est-ce qui a donné lieu à cette Epître? Quel en est l'objet, le but et la valeur?

Colosses était une ville de Phrygie, peu éloignée de Laodicée, d'Ephèse et d'Hiérapolis¹. La foi chrétienne paraît y avoir été prêchée, non par S. Paul lui-même, qui ne se donne nulle part pour l'apôtre des Colossiens, II, 1, mais par un de ses disciples, Epaphras, I, 7-8; IV, 12, 13, qui en devint probablement évêque après la mort d'Archippe². Aussi cette Lettre contient-elle peu de détails personnels.

Ce qu'on y remarque surtout, ce sont les rapports nombreux qu'elle présente avec l'Epître aux Ephésiens. On n'y trouve pas seulement la même doctrine, ce qui serait peu surprenant, mais une série d'idées parallèles, et un grand nombre de pensées et d'expressions identiques³.

Cette conformité s'explique, comme nous l'avons dit⁴, par cette considération, qu'ayant été envoyées par la même occasion, ces deux Epîtres auront été écrites à la même date, sous la même impression, dans le même dessein, pour re-

¹ Col., II, 1; IV, 13, 15, 16. — ² Col., IV, 17; Philem., 2. — ³ Cf. Col., I, 2, 3 et Eph., I, 2. — Col., I, 13, 14, 19, 20 et Eph., I, 6, 7, 10. — Col., I, 16, 18 et Eph., I, 22; III, 10, 11. — Col., I, 24, 25 et Eph., III, 1, 2. — Col., II, 19 et Eph., IV, 16. — Col., II, 12, 13 et Eph., I, 19; II, 1, 5. — Col., II, 12-15, 19; III, 12, 13 et Eph., IV, 2-4, 16, 32. — Col., III, 6, 8 et Eph., V, 6, 8, 11. — Col., III, 9, 10 et Eph., IV, 22-25. — Col., III, 16, 17 et Eph., V, 8, 20. — Col., III, 17, 18 et Eph., V, 20-22. — Col., III, 18; IV, 1 et Eph., V, 22-23; VI, 1-9. — Col., IV, 3, 4 et Eph., VI, 18-20. — Col., IV, 5 et Eph., V, 15, 16. — Col., IV, 8 et Eph., VI, 22. — ⁴ *Supra*, n. 753, 761.